

## Questions fréquentes

---

- **J'ai besoin de mon diplôme et je ne peux pas me déplacer.**

Pour récupérer votre diplôme, il faut nous adresser une **demande écrite** accompagnée de la **photocopie d'une pièce d'identité** et de **5,28 € EN TIMBRES** pour l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

[Lire la suite](#)

- **Comment accéder aux cours en ligne ?**

La plateforme pédagogique de l'université est accessible depuis le mois d'octobre 2007.

Pour vous connecter :

[Lire la suite](#)

- **Je suis étudiant étranger et je voudrais venir étudier à Tours. Comment dois-je faire ?**

L'admission des étudiants étrangers est soumise à une procédure spéciale.

Les démarches sont à effectuer à partir du mois de janvier.

[En savoir plus](#)

- **Je voudrais reprendre mes études après une interruption.**

La première démarche est de contacter le Service universitaire de formation continue qui fera une étude de votre situation.

[En savoir plus](#)

- **J'ai des difficultés financières pour payer mon inscription, est-il possible de m'aider ?**

Des difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à votre inscription. Des solutions peuvent vous être proposées. Demandez à voir la responsable de scolarité.

[Contact](#)

- **J'aimerais suivre des cours à l'université juste pour le plaisir, est-ce possible ?**

Les personnes qui veulent suivre des cours à l'université peuvent le faire en s'inscrivant comme auditeur libre.

[En savoir plus :](#)

- **Je n'arrive pas à vous joindre au téléphone.**

Si nos lignes sont encombrées, vous pouvez nous adresser un message sur [scolash@univ-tours.fr](mailto:scolash@univ-tours.fr) en n'oubliant pas de laisser un numéro de téléphone pour que nous puissions vous rappeler.

- **Je suis en situation de handicap et cela risque de me gêner pour mes cours ou mes examens. Où dois-je m'adresser ?**

Il faut prendre contact avec [la mission handicap](#). Des aménagements d'études ou pour les examens peuvent vous être proposés comme une majoration du temps de composition, l'utilisation de matériel spécifique, l'assistance d'un secrétariat.

[Votre contact pour Arts et Sciences Humaines](#)

- **Je reconstitue ma carrière pour mon dossier de retraite. Pouvez-vous m'aider à justifier de mes années d'études à Tours ?**

Il faut nous adresser une demande écrite avec le plus d'indications possibles pour nous permettre de faire les recherches nécessaires. Nous nous efforcerons de vous donner satisfaction dans les meilleurs délais.

[Contact](#)

## Je ne trouve pas de réponse à ma question

---

**Vous pouvez envoyer un message en laissant votre numéro de téléphone,**  
la scolarité vous répondra dans les plus brefs délais :

[cliquer ici](#)



[Demande de Mise à jour du site ASH](#)